

dre l'importance des devoirs qu'elles ont à remplir, et la nature du ministère de piété, de zèle et de charité, auquel Dieu les appelle. Pour remplir cette vocation, elles doivent exécuter fidèlement tout ce qui est prescrit dans les présentes Constitutions, bien plus encore quant à l'esprit que quant à la lettre...Grandes, à la vérité, sont leurs obligations ! mais plus grands encore, elles doivent l'espérer, seront les secours qu'elles puiseront dans les Fontaines du Sauveur ! Et afin de s'efforcer d'attirer sur elles ces secours, que leur prière soit vive et confiante, leur générosité constante, leur zèle et leur dévouement vrais et pieux. Qu'elles joignent à ces dispositions une souveraine estime et un amoureux respect pour les *Constitutions* qui leur sont données comme l'expression de la Divine Volonté à leur égard, et comme le moyen qu'elles doivent surtout mettre en œuvre pour travailler à mériter les Bénédictions d'en haut, et pour se rendre, autant que possible, de dignes instruments des amoureuses miséricordes du Seigneur.